



SAISINE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

à la demande de l'agent

REFUS DE TEMPS PARTIEL OU LITIGE RELATIF AUX MODALITES DU TEMPS PARTIEL

Références :

- Article R.271-13 du CGFP

La saisine est transmise par :

- ☐ l'agent directement au secrétariat de la CCP.
- ☐ l'administration pour le compte de l'agent.

La commune ou l'établissement public

• Nom :

L'agent

- Prénom/Nom d'usage :
- Nom de naissance :
- Adresse postale :
.....
- Numéro de téléphone :
- Courrier électronique :
- Date de naissance :
- Dates de contrat (début et fin) :
- Motif du contrat :
- Service :
- Grade de l'emploi occupé :
- Emploi occupé :
- Durée hebdomadaire de service :

La saisine

• MOTIF DE SAISINE

- ☐ refus opposé à une demande de temps partiel sur autorisation (demande initiale ou renouvellement).
- ☐ litige relatif aux conditions d'exercice du temps partiel.

• DESCRIPTIF DU POSTE

Les missions :

.....

Les responsabilités :

.....

Les modalités d'exercice :

.....

Autres :

.....

.....

Observation de l'agent :

L'agent a la possibilité de faire part de ses observations aux membres de la CCP :

.....

.....

.....

.....

Pièces à fournir :

- La copie de la demande de temps partiel adressée à l'autorité territoriale et précisant, le cas échéant, les modalités souhaitées.
- La copie de la décision de l'autorité territoriale.
- Le cas échéant, copie de la décision de l'autorité territoriale décidant de mettre fin au temps partiel.
- La fiche de poste.
- Des éléments et motifs de contestation de la décision de l'autorité territoriale donnant lieu à la saisine de la CAP.
- La copie du contrat en cours.
- Ainsi que toutes pièces que vous jugerez utiles à l'étude du dossier.

***Pour permettre à la CCP d'émettre les avis,
merci de fournir impérativement les documents qui vous sont demandés.***

Fait à, le

Signature de l'agent,

CADRE RESERVE AU CENTRE DE GESTION

Dossier n° :

